



www.isere.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUPPRESSION DU PASSAGE
À NIVEAU DE BRIGNOUD (PN 27)

RÉTABLISSEMENT DE LA RD 10
ET AMÉNAGEMENTS
POUR LES MODES DOUX

VILLARD-BONNOT & FROGES



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



**CONCERTATION
PUBLIQUE**

DU 4 AU 29 NOVEMBRE 2019



SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DE BRIGNOUD : LE DEPARTEMENT ET SNCF RESEAU AGISSENT POUR SECURISER LES DEPLACEMENTS

Lundi 4 novembre s'ouvre la concertation publique portant sur le projet de suppression du passage à niveau de Brignoud et la réalisation d'aménagements routiers et mode doux. Ces aménagements permettront de sécuriser les déplacements. Ce projet, d'environ 20 millions d'euros, fait l'objet d'un financement partenarial de SNCF Réseau et du Département de l'Isère, tous deux maîtres d'ouvrage, ainsi que de la Région Auvergne Rhône-Alpes*.

Le passage à niveau (PN27) de Brignoud est situé en milieu urbain, à proximité immédiate de la gare, au croisement de la voie ferrée et de la route départementale n°10, fréquentée par plus de 12 000 véhicules par jour. Cette configuration particulière représente un enjeu de sécurité important pour les trains ainsi que pour les automobilistes, cyclistes et piétons amenés à traverser chaque jour ce passage à niveau, qui est inscrit au programme de sécurisation national.

** par ailleurs, ce projet s'articule avec le projet de création du terminus de Brignoud, porté par l'Etat et d'autres collectivités dans le cadre du projet « Sillon Alpin Sud phase 2 ».*

Pour tous les passages à niveau, le code de la route donne la priorité absolue au train, dont les distances de freinage sont 10 fois supérieures à celles d'un véhicule routier.

Pour certains passages à niveau, comme celui de Brignoud, des aménagements spécifiques sont mis en place pour réduire le risque de collision : il a par exemple été équipé de quatre barrières au lieu de deux.

SNCF Réseau et le Département de l'Isère ont initié des réflexions très en amont avec les Elus des communes concernés et mené plusieurs études pour envisager aujourd'hui la suppression de ce passage à niveau et sécuriser cet itinéraire du quotidien.

« Acteur clé des déplacements en Isère, le Département a souhaité renforcer la sécurité et les conditions de déplacements de tous les usagers en portant la maîtrise d'ouvrage d'aménagements routiers », précise Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.

« SNCF réseau a travaillé sur un projet de suppression du passage à niveau et la réalisation d'aménagements mode doux », indique Thomas Allary, Directeur régional Auvergne Rhône-Alpes de SNCF Réseau.

Les aménagements envisagés et soumis à la présente concertation publique, consistent :

- d'une part en la réalisation par SNCF Réseau de cheminements mode doux permettant aux piétons (dont les personnes à mobilité réduite) et les cyclistes de rejoindre le futur passage souterrain réalisé dans le cadre du terminus de la gare ferroviaire de Brignoud,
- d'autre part, en l'aménagement par le Département de l'Isère, d'une nouvelle voie de contournement d'environ 600 mètres. Cette voie sera équipée de deux bandes cyclables et sera située au nord de l'actuel passage à niveau. Elle permettra à la fois de franchir la voie ferrée et de rétablir les circulations au réseau routier existant.

Du 04 au 29 novembre : une période de concertation pour s'informer et échanger sur le projet

À l'issue d'importantes études, puis d'un travail collectif et partenarial avec les élus des communes concernées, le projet est aujourd'hui soumis à concertation publique au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme.

Maître d'ouvrage des aménagements routiers, le Département l'organise, avec l'appui de SNCF Réseau, maître d'ouvrage des aménagements « mode doux », pour associer le public concerné aux prises de décisions. Chacun doit pouvoir s'informer, donner son avis et faire ses propositions, notamment sur le registre à disposition. Dans les mairies de Villard-Bonnot et de Frogès, le public pourra, dès le 4 novembre, consulter le dossier de concertation ainsi que l'exposition sur le projet (visible également à la gare de Brignoud).



Plus d'informations sont disponibles en ligne, à l'adresse : www.isere.fr/les-projets/passage-niveau-brignoud, Un formulaire permettant de recueillir les contributions du public est par ailleurs accessible en ligne

Une réunion publique est programmée le **mercredi 13 novembre**, à 18h30, à la salle Désiré Granet à Villard-Bonnot (Brignoud).

Deux permanences en mairie sont également organisées :

- En mairie de Froges, le **mercredi 7 novembre** de 17h à 19h ;
- En mairie de Villard-Bonnot, le **jeudi 20 novembre** de 17h à 19h.

À l'issue de cette phase de concertation, le Département de l'Isère et SNCF Réseau, établiront un bilan qui sera mis à disposition du public au printemps 2020. Les partenaires s'appuieront ensuite sur le bilan pour affiner le projet en vue de l'enquête publique qui doit se tenir en 2021.